

PROJET



Éducatif 2024

Service Jeunesse - Vie Scolaire et Sport



Informations et contacts

Du 19 août au 28 juin :
12 rue des Sept-îles
22700 Perros-Guirec
02.96.49.02.62 et 02.96.49.02.59

Du 1^{er} juillet au 5 septembre :
La Rotonde
Plage de Trestraou
02.96.91.13.57

enfancejeunesse@perros-guirec.com
affairescolaires@perros-guirec.com
sports@perros-guirec.com

www.perros-guirec.bzh

A - Les treize finalités du Service Jeunesse - Vie Scolaire et Sport (SJVSS)

- ☞ Contribuer au développement et à l'épanouissement des mineurs et des jeunes adultes Perrosiens et/ou présents sur le territoire de PERROS-GUIREC, et ce grâce à l'outil animation dite d'éducation populaire.
- ☞ Assurer une cohérence transversale à court et moyen terme auprès de ce public sur l'ensemble de nos réflexions et réalisations. Traiter d'un projet éducatif global cohérent de territoire.
- ☞ Utiliser l'animation comme outil de veille quant aux maux relatifs à la santé, au bien-être des 3-17 ans et des jeunes adultes, à la citoyenneté et à la nature de la délinquance des mineurs sur le territoire perrosien.
- ☞ Au quotidien, favoriser un accompagnement qualitatif des groupes d'enfants et de jeunes.
- ☞ Positionner la Jeunesse et le Sport sur le territoire Perrosien comme une thématique incontournable sur l'ensemble des projets municipaux (Actions Sociales, Tourisme, Urbanisme...).
- ☞ Assurer une présence tout au long de l'année du Service Jeunesse Vie Scolaire et Sport sur le territoire.
- ☞ Favoriser des espaces et des temps d'animation à destination de la famille.
- ☞ Aller vers et surprendre, favoriser l'animation itinérante.
- ☞ Intégrer l'éducation physique et sportive sur l'ensemble des finalités du service et faire bénéficier aux mineurs et aux adultes Perrosiens et en vacances sur la station, des animations sportives au sein d'équipements sportifs adaptés et contrôlés.
- ☞ Assurer la sécurité des jeunes, des familles et du public en général.
- ☞ Accompagner le jeunes et les jeunes adultes dans leur développement professionnel, en lien avec les acteurs du territoire.
- ☞ Participer à l'attractivité de la ville et favoriser l'installation des familles.
- ☞ Promouvoir la station touristique de PERROS-GUIREC grâce à l'animation enfance / jeunesse, sportive et familiale.

B - Huit objectifs éducatifs sur le territoire

Grâce à l'outil d'éducation populaire...

1. Aider à l'apprentissage de la vie en société, de la vie en groupe, de la laïcité, favoriser l'éducation à la citoyenneté et à l'éco-citoyenneté et développer nos interventions vers un public intergénérationnel.
2. Aider à l'apprentissage de connaissances culturelles, artistiques, scientifiques, nouvelles technologies, environnement.
3. Aider à la construction du mineur en tenant compte systématiquement de son âge et de sa maturité.
4. Soutenir la parentalité.
5. Développer une stratégie de la prévention primaire à la prévention spécialisée.
6. Réaliser un travail de co-éducation avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.
7. Promouvoir l'éducation physique et sportive auprès du grand public.
8. Faire de la commune de Perros-Guirec, une Terre de jeux 2024. Positionner la commune de Perros-Guirec comme une terre d'accueil aux stages et événements sportifs : Terre de Jeux 2024 et faire vivre les labels « Ville active et sportive, 2 lauriers » et « Ville de surf, 2 étoiles ».



C - Cinquante-huit objectifs opérationnels :

I - Aider à l'apprentissage de la vie en société, de la vie en groupe de la laïcité, favoriser l'éducation à la citoyenneté et développer nos interventions vers un public intergénérationnel.

1. Aider à l'apprentissage de la notion de « repères » et des limites qu'ils symbolisent, facteurs facilitant de la vie sociale.
2. Communiquer auprès des enfants et des ados, sur les outils et mécanismes pratiques que la société met à leur disposition.
3. Aider au positionnement de chaque individu dans le groupe en tant qu'acteur du groupe.
4. Aider les 3/17 ans et ponctuellement les jeunes adultes à valoriser leurs actions et leurs réalisations.
5. Valoriser le public des 3/17 ans auprès du grand public, occasionnellement les 18/30 ans.
6. Faciliter les liens intergénérationnels.
7. Développer les actions dédiées à l'éco-citoyenneté.
8. Favoriser l'expression jeunesse

II - Aider à l'apprentissage de connaissances, culturelles, artistiques et scientifiques, aux nouvelles technologies, à l'environnement.

1. Proposer une offre de loisirs adaptée au grand public selon les périodes et les lieux d'accueil.
2. Positionner et permettre à l'animateur d'être un éducateur au sens large du terme.
3. Agir en lien avec les offres de loisirs des associations.
4. Coopérer avec les établissements scolaires de la commune.

III - Aider à la construction du mineur.

1. Tenir compte systématiquement de son âge, de sa maturité et de sa spécificité.
2. Assurer ses besoins fondamentaux spécifiques que sont le bien-être et la sécurité affective, selon son âge, sa maturité affective.
3. Accompagner son éveil en général et aider à son développement puis la maîtrise de ses capacités psychomoteurs.
4. L'aider à se connaître, à tendre vers l'autonomie et lui permettre de se gérer sereinement.
5. Valoriser ses réalisations et projets à partir de 3 ans.
6. Proposer des espaces d'animations dédiés à un public cohérent en termes de tranches d'âge et selon des activités spécifiques.
7. L'accompagner en période de bouleversement.

IV - Soutenir la parentalité : écouter, dialoguer, informer.

1. Au quotidien et dans le strict respect des missions de chaque personne du Service Jeunesse - Vie Scolaire et Sport, se rendre disponible et réactif auprès des parents.
2. Proposer un service de garde souple et adapté aux besoins des parents en termes de périodes, d'amplitudes horaires d'ouvertures des structures et de qualité du service proposé.
3. Connaître et faire connaître les dispositifs accessibles aux parents sur le territoire de la Côte de Granit Rose favorisant l'aide à l'éducation de leurs enfants
4. Proposer des outils favorisant le soutien à la parentalité : Point Ecoute Jeunes, ludothèque, conférences, journées de la parentalité et tout dispositif d'écoute...
5. Simplifier les démarches administratives et faciliter les accès aux services municipaux dédiés aux mineurs
6. Etre attentif aux besoins des familles et être force de proposition en termes d'informations et d'orientation.
7. Générer de la disponibilité auprès des parents.

V - Développer une stratégie de la prévention primaire à la prévention spécialisée.

1. Construire un programme d'actions en collaboration avec les collèges et répondre aux sollicitations des écoles.
2. Intégrer la prévention au rôle de tous les animateurs du SJVSS et adosser des formations correspondantes.
3. Intégrer la prévention aux projets d'animations ainsi qu'au fonctionnement des lieux d'accueil et d'animations.
4. Développer un programme d'actions durant l'été.
5. Proposer des menus scolaires selon la loi EGALIM accompagnés d'actions de prévention.
6. Développer un axe de prévention sur chaque évènementiel.
7. Traiter de la prévention dans les différents réseaux d'acteurs éducatifs locaux.
8. S'appuyer sur les compétences extérieures en termes de prévention spécialisée, le cas échéant.



VI - Réaliser un travail de co - éducation en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

1. Informer sur le service apporté et engager la famille sur la réflexion éducative.
2. Positionner le rôle de l'animateur comme une aide aux parents pour favoriser l'éducation de leurs enfants.
3. Adapter les Objectifs et Politiques Enfance Jeunesse des Institutions (C.A.F, CS, CD22) aux besoins des usagers présents sur le territoire de Perros-Guirec.
4. Intervenir spécifiquement sur la promotion santé et des conduites à risques des mineurs en collaboration avec LTC, l'Etat (Préfecture) et avec tout organisme ou institution agissant de manière préventive et répressive sur le territoire de Perros-Guirec.
5. Coopérer avec les établissements scolaires de la commune.
6. Coopérer avec le service culture et vie associative pour des activités culturelles

VII -Promouvoir l'éducation physique et sportives sur le territoire de Perros-Guirec

1. Développer le projet sportif municipal 2021-2026
2. Réhabiliter, entretenir et développer les complexes sportifs de la commune et assurer la sécurité des équipements sportifs municipaux.
3. Développer les Activités Physiques et Sportives.
4. Intervenir sur la citoyenneté au travers du sport, chez les jeunes (importance de la règle et des limites).
5. Participer à l'attractivité de la ville et à la politique touristique : Terre de jeux 2024, Parcours VTT et parcours trail...
6. Favoriser des passerelles avec les associations sportives.
7. Engager et accompagner les associations sportives dans l'élaboration de leur projet sportif validé par leurs instances délibérantes.
8. Accompagner et valoriser les associations sportives de la commune, via différents outils : Vie en Roz Awards, Fête du Sport...
9. Utiliser le sport en faveur de l'éducation à la santé, au bien-être.
10. S'appuyer sur Terre de Jeux 2024 et les labels Ville active et sportive et Ville surf, pour développer les



activités éducatives: SRAV (Savoir Rouler à Vélo), , S.O.P (Semaine Olympique et Paralympique), «Bouger 30 mn par jour» ...

11. Favoriser le sport féminin.
12. Associer le sport à l'éducation, à la prévention routière et au développement durable.
13. Promouvoir et faciliter l'accès au sport santé-bien-être auprès des perrosiens et des associations sportives.
14. Développer le sport loisirs en favorisant le libre accès.
15. Valoriser l'effort du pratiquant sportif.
16. Développer une cohérence sportive sur l'ensemble des équipements du territoire.
17. Valoriser le champion.
18. Grâce au sport, participer à l'attractivité de la ville vis-à-vis des jeunes ménages.

VIII - Faire de la commune de Perros-Guirec, une Terre de Jeux 2024.

1. Répondre aux objectifs du label Terre de Jeux 2024.



D - Vingt secteurs d'activités

Chaque projet de Secteur est constitué d'activités qui prennent tout leur sens dans le cadre défini ci-avant.

Bien évidemment des passerelles

existent entre les vingt secteurs selon les besoins des usagers, selon la complémentarité des actions pédagogiques et selon les savoir-faire des équipes.

Les vingt projets sont :

- 👉 L'accompagnement des jeunes et des jeunes adultes,
- 👉 Cap vacances 3/12 ans et 10/17 ans,
- 👉 L'EMS : Ecole Municipale des Sports,
- 👉 L'Espace Jeunesse
- 👉 La Ludothèque
- 👉 Prévention et parentalité,
- 👉 Les anniversaires
- 👉 Activités méridiennes et régulières

- 👉 CMJ : Conseil Municipal des Jeunes
- 👉 Les Séjours,
- 👉 Les Estivales,
- 👉 Le centre de loisirs,
- 👉 L'Intergénérationnel
- 👉 L'Ecole des loisirs artistiques
- 👉 L'Expression Jeunesse
- 👉 Le Skatepark
- 👉 Accueil périscolaire et temps méridien (3 écoles primaires)

E - Accueil et Inscription



👉 Au 12 rue des Sept-Îles, toute l'année du lundi au vendredi (sauf jeudi) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf du 1^{er} juillet au 18 août) .

👉 À la rotonde de Trestraou, du 1^{er} juillet au 5 septembre, de 10h à 12h et de 15h à 18h, 7 jours sur 7,

Il est possible de bénéficier 7 jours sur 7 et 24h sur 24 de la e.administration :

<http://www.perros-guirec.com onglelet « portail famille »>

En termes de communication, plusieurs supports sont proposés aux jeunes et à leurs parents :

- 👉 Le magazine jeunesse « Mon MAG » édité 2 fois par an.
- 👉 La page facebook : Jeunesse - Sports PerrosGuirec
- 👉 Le compte Instagram : jeunessesportsperrosguirec
- 👉 Le site de la Ville et ses pages dédiées à la jeunesse, la vie scolaire et le sport : <http://www.perros-guirec.bzh>

